



Année scolaire 2022-2023

ACHAT DE LA CARTE D'ACCES A LA CANTINE

Compte-tenu de la suspension du protocole sanitaire, votre enfant devra utiliser une carte pour accéder à la cantine.

Le coût de cette carte est de 12 euros payables par correspondance uniquement, entre les 20 et 23 septembre 2022.

Merci de nous faire parvenir le règlement, dans une enveloppe sur laquelle vous aurez écrit les NOM, PRENOM et CLASSE de votre enfant :

- * soit par chèque à l'ordre de l'agent comptable du collège Tartenson
- * Soit en espèces pour le montant exact.

Cette enveloppe sera remise au service d'intendance à partir de 7 heures

La principale


Mirabelle DUBOYER-MARIE-SAINTE